

PROGRAMME DE FORMATION

« Le bilan de prévention »

Devenir effectrice de bilans de prévention : dispositif, entretien motivationnel et plan personnalisé

Durée totale : 5 heures, en 1 séance unique (dont 15 minutes de pause)

Délai de réalisation : La formation est à réaliser dans un délai maximum de 1 mois à compter du début du parcours

Rythme : Séance unique. Calendrier à la carte : la participante réserve sa séance selon ses disponibilités

Sessions : Proposées tout au long de l'année — il n'y a pas de dates fixes ; un calendrier de réservation est mis à disposition selon les disponibilités

Format : 100 % distanciel (visioconférence Google Meet ou Teams)

Effectif : Groupe de 5 participantes maximum. Une séance réservée est maintenue même si une seule participante y est inscrite

Tarif : 300 € TTC

Conseil d'organisation : la formation se déroulant sur une seule journée de 5 heures consécutives, nous vous recommandons de réserver un créneau sur lequel vous serez pleinement disponible, sans tournée ni interruption.

Organisation de la séance

La formation se déroule en une séance unique de 5 heures, planifiée à la carte selon les disponibilités de la participante, dans un délai maximum de 1 mois. Elle est structurée en cinq modules progressifs, complétés par un fil rouge de situations cliniques :

Module	Durée	Contenu
1	35 min	Le dispositif du bilan de prévention : promotion de la santé, objectifs, populations cibles et tranches d'âge, auto-questionnaire, professionnels habilités
2	55 min	Les trois étapes du bilan et le repérage des risques individuels : fiches d'aide au repérage, habitudes de vie, dépistages et vaccination, fiches thématiques et tests cliniques par tranche d'âge
3	1 h 10	Accompagner le changement de comportement : entretien motivationnel, intervention brève, écoute active, autonomie du patient
4	50 min	Le plan personnalisé de prévention : objectifs prioritaires, construction conjointe, transmission au médecin traitant, DMP et messagerie sécurisée
5	20 min	Se déclarer effectrice et facturer les bilans de prévention
Fil rouge	35 min	Trois situations cliniques complètes : repérage des risques, priorisation des sujets de prévention, rédaction du plan personnalisé de prévention

Objectifs de la formation

Cette formation a pour finalité de permettre aux infirmiers libéraux de connaître le dispositif du bilan de prévention et ses spécificités par tranches d'âges, de s'approprier concrètement le bilan de prévention et

d'adopter les techniques d'entretien permettant d'accompagner le patient vers un changement de comportement favorable à sa santé.

Elle vise plus précisément à rendre la participante capable de :

- Définir le bilan de prévention, ses objectifs, les populations cibles et les professionnels impliqués dans le dispositif.
- Lister et expliciter les différentes étapes du bilan de prévention.
- Utiliser les outils mis à disposition pour faciliter le repérage des risques individuels.
- Mettre en œuvre des comportements et des techniques d'entretien adaptés à l'accompagnement des patients dans la prévention.
- Distinguer le rôle du plan personnalisé de prévention et son impact, et le construire conjointement avec le patient.
- Établir une traçabilité adaptée au dispositif et se déclarer comme effectrice.
- Maîtriser la facturation des bilans de prévention.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, la participante sera capable de :

1. Situer le bilan de prévention dans le cadre plus large de la promotion de la santé et de la prévention, et en énoncer les objectifs.
2. Identifier les populations cibles et les tranches d'âge concernées, ainsi que le rôle et le moment de remplissage de l'auto-questionnaire.
3. Identifier les professionnels habilités à réaliser des bilans de prévention et accomplir les démarches de déclaration comme effectrice.
4. Différencier les trois étapes majeures du bilan : repérage, priorisation conjointe et plan personnalisé de prévention.
5. Identifier les risques individuels : habitudes de vie, alimentation, activité physique, addictions, environnement, ainsi que les recommandations de dépistage et de vaccination applicables.
6. Sélectionner les fiches thématiques et les tests cliniques adaptés à la tranche d'âge et à la situation du patient, y compris pour le repérage des conduites addictives et des troubles anxieux.
7. Conduire un entretien motivationnel et une intervention brève, en mobilisant l'écoute active, la balance décisionnelle et les stades du changement.
8. Construire un plan personnalisé de prévention conjointement avec le patient, en fixant des objectifs atteignables, puis en assurer la transmission au médecin traitant.
9. Facturer le bilan de prévention dans le respect des aspects réglementaires et des modalités de prise en charge.

Public visé

Cette formation s'adresse :

- Aux infirmières libérales souhaitant proposer et réaliser des bilans de prévention.
- Aux infirmières souhaitant se déclarer comme effectrices de bilans de prévention.
- Aux professionnelles souhaitant renforcer leur rôle en prévention et en éducation à la santé.
- Aux professionnelles souhaitant progresser dans la conduite d'entretien et l'accompagnement au changement de comportement.

- Aux facturières ou gestionnaires souhaitant comprendre la facturation des bilans de prévention.

Prérequis

La formation ne requiert aucun diplôme particulier. Pour garantir une expérience de formation optimale, la participante doit réunir les conditions suivantes :

- Connaissances de base en administration : gestion de dossiers et rédaction de documents.
- Organisation et rigueur : savoir travailler de manière organisée, gérer plusieurs tâches et respecter les délais.
- Intérêt pour le secteur de la santé et volonté de comprendre les spécificités abordées.
- Connaissances de base en informatique (traitement de texte, tableurs, e-mails).
- Capacité à travailler de manière autonome sur les aspects cliniques et administratifs.

La formation se déroulant 100 % à distance en visioconférence, la participante doit également disposer de :

- une connexion Internet stable et de débit suffisant ;
- un ordinateur ou une tablette équipé(e) d'une webcam et d'un micro ;
- la maîtrise des outils de visioconférence (Zoom, Teams ou Google Meet) ;
- un environnement calme propice à l'apprentissage et une organisation permettant d'assister à la séance en direct et de réaliser les exercices.

Contenu de la formation

La formation alterne apports théoriques, quiz de validation et études de cas cliniques. Trois situations cliniques servent de fil rouge : les participantes y procèdent au repérage des risques, priorisent un ou deux sujets de prévention, puis rédigent le plan personnalisé de prévention correspondant.

Séance unique (5 h) – Du dispositif à la pratique du bilan de prévention

Pré-test et présentation du parcours (10 min)

Évaluation initiale des connaissances et des compétences, présentation des objectifs et recueil des attentes.

Module 1 – Définir le bilan de prévention et ses spécificités par tranche d'âge (35 min)

- Le concept de promotion de la santé et du bien-être (OMS).
- La prévention en santé : définition et caractéristiques.
- Définition et objectifs du bilan de prévention.
- Les populations cibles et les tranches d'âge concernées par le dispositif.
- L'auto-questionnaire : rôle, spécificités, moment de remplissage et impact sur les étapes suivantes.
- Les professionnels habilités à réaliser des bilans de prévention et les démarches pour se déclarer effectrice.

Quiz : gestion d'une demande de bilan de prévention.

Module 2 – Les trois étapes du bilan et le repérage des risques individuels (55 min)

Différencier les trois étapes majeures :

- Le repérage et la priorisation conjointe avec le patient.
- Les fiches d'aide au repérage.
- Le plan personnalisé de prévention comme aboutissement du bilan.

Identifier les risques individuels :

- Évaluation de l'environnement et identification des facteurs de risque : habitudes de vie, alimentation, activité physique, addictions.
- Recueil des informations liées aux recommandations de dépistage (cancers, IST) et aux campagnes de vaccination.

Différencier les examens cliniques et de prévention et les thèmes abordés :

- Les fiches thématiques du dispositif : des outils clés à savoir sélectionner.
- Les tests cliniques adaptés à chaque tranche d'âge.
- Les mesures en lien avec les comportements addictifs.
- Le repérage des troubles anxieux.

Situation clinique avec recueil de données : sélectionner les fiches thématiques en adéquation avec le profil du patient.

Pause (15 min)

Module 3 – Accompagner le patient vers le changement de comportement (1 h 10)

Choisir les méthodes et les outils adaptés :

- L'entretien motivationnel : guider le patient vers un changement de comportement favorable à sa santé (référentiel HAS, février 2024).
- L'intervention brève motivationnelle et l'outil FRAMES (HAS, février 2024).
- La notion d'ambivalence, la balance décisionnelle et le rôle du professionnel de santé dans l'évolution vers le changement.
- Les stades du changement.
- La définition d'objectifs atteignables et réalisables, pour une responsabilisation du patient dans son rôle d'acteur de sa santé.

Mettre en place une communication adaptée :

- Les bases de l'entretien.
- L'écoute active et la règle des 4 « R ».

Accompagner vers l'autonomie du patient :

- Promotion des comportements favorables à la santé.
- Accompagnement du bien-être mental, du sommeil et de la santé sexuelle.
- Renforcer l'éducation et le suivi pour une meilleure adhésion du patient.

Module 4 – Le plan personnalisé de prévention (50 min)

Définir les objectifs prioritaires :

- Guider le patient vers ses objectifs et ses choix.
- Identifier les changements de comportement prioritaires.
- Identifier les freins à la mise en place d'actions favorables à la santé.

Construire et faire vivre le plan personnalisé de prévention :

- Remplir le plan personnalisé de prévention conjointement avec le patient.
- Identifier les ressources et sources utiles pour accompagner le patient dans la durée.
- Le devenir du plan : transmission des informations au médecin traitant.
- Le DMP et la messagerie sécurisée de santé.

Module 5 – Se déclarer effectrice et facturer les bilans de prévention (20 min)

- Comment facturer un bilan de prévention.
- Les aspects réglementaires de la facturation.
- Les modalités de prise en charge.
- La traçabilité adaptée au dispositif.

Fil rouge – Trois situations cliniques complètes (35 min)

Réparties tout au long de la séance et consolidées en fin de parcours, trois situations cliniques permettent à chaque participante de :

- procéder au repérage des risques individuels ;
- prioriser un ou deux sujets de prévention avec le patient ;
- rédiger le plan personnalisé de prévention correspondant.

Chaque situation fait l'objet d'une correction commentée et d'un échange collectif.

Post-test, synthèse et clôture (10 min)

Pédagogie : apports théoriques, méthode interrogative et participative, quiz de validation en fin de module et études de cas cliniques.

Fin de la formation – Clôture

- Séance de clôture interactive.
- Révision des compétences clés acquises tout au long de la formation.
- Partage des impressions des stagiaires via un questionnaire de satisfaction.
- Feedback pour améliorer les futures sessions de formation.

Déroulé et modalités d'accès

De la première prise de contact jusqu'au suivi post-formation, le parcours se déroule selon les étapes suivantes :

1. **Prise de contact.** La personne nous contacte via Instagram ou en effectuant une demande sur le catalogue de formation.
2. **Analyse du besoin.** À la suite de la demande, le questionnaire d'analyse du besoin lui est envoyé.
3. **Appel personnalisé.** Une fois l'analyse du besoin remplie, l'assistante administrative la rappelle pour présenter les modalités de paiement et répondre à ses éventuelles questions.
4. **Envoi des modalités.** Un e-mail récapitulatif lui est ensuite adressé avec les différentes modalités, ainsi que le lien permettant de réserver sa séance de formation.
5. **Réservation de la séance.** Une fois la séance réservée, la convention de formation lui est envoyée.
6. **Inscription.** Après signature de la convention, la participante est inscrite en formation et reçoit le questionnaire de positionnement.
7. **Convocation.** 48 heures avant le démarrage, la convocation lui est envoyée.
8. **Déroulement.** La formation se déroule à la date réservée.
9. **Évaluation des acquis.** En fin de séance, la participante passe son évaluation des acquis.
10. **Documents de fin de formation.** Une fois l'évaluation réalisée, les documents de fin de formation (attestation, certificat de réalisation) sont complétés et envoyés ; l'enquête de satisfaction à chaud est transmise immédiatement.

11. **Suivi à froid.** Environ un mois après la formation, l'enquête de satisfaction à froid est envoyée afin de mesurer l'impact du dispositif.

Outils et évaluation

- **Avant la formation** : un appel personnalisé est proposé afin d'analyser les besoins spécifiques de la participante et d'adapter le contenu de la formation. Un pré-test évalue les connaissances et compétences initiales en ouverture de séance.
- **Pendant la formation** : chaque module se clôt par un quiz ou une évaluation formative, permettant d'identifier d'éventuels écarts et de les réguler immédiatement.

Afin d'évaluer l'assimilation des connaissances et de faciliter leur transfert en situation de travail, chaque participante est évaluée individuellement à l'aide de :

- situations cliniques avec recueil de données et sélection des fiches thématiques ;
- rédaction de trois plans personnalisés de prévention avec correction commentée ;
- questionnaires à choix multiples (pré-test, quiz intermédiaires et post-test).

Un compte rendu est envoyé à la participante à l'issue de la séance. Une évaluation finale des acquis valide le niveau atteint. Un questionnaire d'évaluation à chaud recueille les impressions et mesure la satisfaction.

- **Après la formation** : un suivi actif est maintenu, avec une prise de contact environ un mois après la formation (enquête à froid), afin d'évaluer l'impact du dispositif et de s'assurer que les compétences acquises sont appliquées efficacement.

Modalités en cas d'interruption ou d'acquis non validés

Interruption ou abandon en cours de formation

Si la participante souhaite arrêter la formation, elle en informe l'organisme par message (WhatsApp) ou par e-mail. La formation est alors interrompue et un e-mail d'interruption lui est adressé pour formaliser cette interruption. La participante peut revenir vers l'organisme ultérieurement si elle souhaite un report afin de reprendre son parcours.

Acquis non validés à l'évaluation

Si l'évaluation des acquis n'est pas validée, une séance individuelle de rattrapage est planifiée. À l'issue de cette séance, une nouvelle évaluation est réalisée ensemble : si les acquis sont atteints, la formation est validée.

Encadrement et moyens pédagogiques

IDELSTORY s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels de la stagiaire. L'animation repose sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés permettant un ancrage en temps réel, et alterne apports théoriques et mises en pratique.

Chaque étape de la formation privilégie :

- les échanges avec les participantes ;
- des exercices pratiques pour une meilleure assimilation des contenus transmis.

Des supports pédagogiques sont remis par e-mail à chaque participante :

- supports de cours utilisés pendant la séance (PDF), transmis en cours de formation ;
- cahier de situations cliniques utilisé lors des mises en pratique ;

- trame de plan personnalisé de prévention et fiches d'aide au repérage ;
- mémo de facturation et liens vers les outils officiels du dispositif.

Profil des intervenants

La formation est animée par une infirmière libérale conventionnée en exercice (ou l'ayant quitté depuis moins de 2 ans), justifiant de plus de 3 ans d'exercice et d'une expérience en formation d'adultes.

Assistance pédagogique et technique

Une assistance technique dédiée est disponible aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 10 h – 16 h ;
- le samedi et le dimanche : 9 h – 12 h.

La formatrice se rend disponible tout au long de la formation. Un espace de chat reste accessible pendant et après la formation.

Lieu de la formation

La formation se déroule à distance, en visioconférence sur Google Meet. Un lien de connexion est envoyé après la réservation de la séance.

Accessibilité

La formation est adaptée aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement est assuré par IDELSTORY ou via l'AGEFIPH. Les modalités peuvent être adaptées sur demande, en lien avec notre référente handicap.

Référente handicap : Aminata RAINGUEZ — contact@idel-story.fr — 07 66 20 65 59.

Suivi et évaluation des résultats

Questionnaire de positionnement, pré-test et post-test, feuille d'émargement, situations cliniques et plans personnalisés de prévention rédigés, quiz de validation, document d'évaluation de satisfaction à chaud et à froid (1 mois), attestation de formation et certificat de réalisation individualisé.

Calendrier et horaires

Les séances sont proposées tout au long de l'année : il n'y a pas de dates fixes. Un calendrier de réservation est mis à disposition et la participante réserve sa séance en fonction de ses disponibilités, via des liens de réservation synchronisés aux calendriers.

Créneaux disponibles : en journée (à titre indicatif, de 9 h 30 à 16 h).

Les plus

1. **Accompagnement personnalisé** : un suivi individuel pour chaque participante, permettant d'adapter le contenu à ses besoins spécifiques.

2. **Formation pratique et concrète** : trois situations cliniques complètes traitées en fil rouge, du repérage jusqu'à la rédaction du plan personnalisé de prévention.
3. **Un format ramassé** : une seule séance de 5 heures pour être opérationnelle, sans mobiliser plusieurs journées.
4. **Flexibilité du distanciel** : une grande souplesse d'horaires et de localisation grâce à un calendrier à la carte.
5. **Séances en petit groupe** : un effectif limité à 5 participantes pour favoriser les échanges et l'entraide ; une séance réservée est maintenue même avec une seule participante.
6. **Expertise professionnelle** : l'intervention d'une infirmière libérale conventionnée expérimentée dans les bilans de prévention.
7. **Outils et ressources complètes** : trames, fiches d'aide au repérage et mémo de facturation directement réutilisables.
8. **Suivi post-formation** : la possibilité de bénéficier d'un suivi après la formation pour accompagner la mise en pratique.
9. **Actualisation des connaissances** : des contenus à jour des dernières recommandations, notamment les référentiels HAS relatifs à l'entretien motivationnel et à l'intervention brève.

Modalités de paiement et financement

Tarif de la formation : 300 € TTC

Option de financement	Détail
Paielement en 3 fois sans frais	Par virement (3 versements égaux). Le 1er virement intervient 15 jours avant le début de la formation.
Paielement en une fois	Par virement, avant le début de la formation.
France Travail	Prise en charge possible via France Travail (selon situation).
FIF PL	Prise en charge possible pour les infirmières libérales, sous réserve des plafonds annuels en vigueur.
Autres OPCO	Prise en charge possible par votre OPCO, selon votre situation.

Pour toute question sur le financement le plus adapté à votre situation, l'assistante administrative vous accompagne lors de l'appel personnalisé.

Vos demandes et réclamations

Pour toute question ou réclamation, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail ou par téléphone. Vous recevrez un accusé de réception le jour même. Votre réclamation sera traitée dans un délai de 8 jours maximum après réception.

Contact

Aminata RAINGUEZ – Formatrice et référente handicap

Téléphone : +33 7 56 95 63 43

E-mail : contact@idel-story.fr